

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2018

Le treize septembre deux mille dix-huit, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain MONTANGON, Maire.

Conformément à l'article 54 de la loi du 5 juillet 1884, la séance a été publique.

Etaient présents :

- messieurs : MONTANGON – JEANNET - HERNANDEZ – BENARD – FAVRE - VILLAIN - BILLARD
- mesdames : LALANDE – MERLIN CONCHIN-DUTRETEAU - LALANDE.

Etait excusés :

- Madame BESSAGUET pouvoir à madame RODRIGUEZ
- Monsieur FERRE pouvoir à monsieur BENARD
- Madame LENOIR pouvoir à monsieur HERNANDEZ

Etait absente :

- Madame GRES

Madame RODRIGUEZ quitte la séance après le point deux de l'ordre du jour

Secrétaire de séance : monsieur JEANNET.

Approbation du Compte-rendu de la séance du 05 juillet 2018

Le conseil, après lecture approuve, à l'unanimité des présents le compte rendu.

Pour : 14 Abstentions : 0 Contre : 0

N° 2018/41 et 42 Contrat M. Brun Dylan

Le contrat aidé de M. Brun Dylan arrivant à terme le 30/09/2018 et ne pouvant être renouvelé sera continué par un « contrat mairie » pour répondre au surcroît de travail généré par la mise en œuvre du « zéro-phyto » sur l'ensemble de la commune et notamment au cimetière. Ce contrat correspond à un emploi non permanent pour un accroissement temporaire d'activité d'un agent contractuel polyvalent au service technique, d'une durée d'un an et pour 35h par semaine.

Le tableau des emplois communaux sera modifié pour être adapté à ce recrutement.

Pour : 14voix,

Contre : 0 voix,

Abstention : 0 voix.

N° 2018/43 LOYER Mr. BRUN Dylan

Le loyer de Gueynard, occupé jusqu'alors par M. Raymond Gilles au : 13 rue de Gueynard, 33240 Gauriaguet, est libéré suite au départ de celui-ci. M. Brun Dylan, agent communal, en ayant fait la demande, il est proposé de lui attribué le logement pour un montant de 420 euros mensuels comprenant la consommation d'eau et l'approvisionnement correspondant à la collecte des ordures ménagères. Des travaux de rénovation sont prévus à hauteur de 6 000,00 € (plomberie, électricité, tapisserie, plancher et plancher). Le loyer de Mr Brun prendra effet le 1^{er}/12/2018.

Pour : 14 voix,

Contre : 0 voix,

Abstention : 0 voix.

N° 2018/44 Réfection toitures MAPA

Monsieur FAVRE Didier présente le résultat du MAPA qui a été étudié en commission. Il ressort des différentes offres que l'entreprise PIFFRE est la mieux placée avec un montant de 38 577,48euros TTC dont 6 429,58 de TVA soit 32 147,90 HT.

Mr. Le Maire propose au conseil municipal d'approuver la proposition de la commission en attribuant le marché de couverture de l'église et des ateliers communaux à l'entreprise PIFFRE.

Pour : 12 voix,

Contre : 0 voix,

Abstention : 0 voix.

N° 2018/45 Location salle

La petite salle n'est pas assez fréquemment louée, le prix étant trop élevé, Mr. Le Maire propose au conseil municipal de revoir dans un premier temps les tarifs destinés aux habitants de la commune et d'observer à plus long terme les résultats des locations pour adapter les tarifs.

Après discussion, les tarifs de location pour les habitants de la commune sont arrêtés ainsi :

Périodes	Salle polyvalente un jour	Salle polyvalente deux jours	Petite salle un jour	Petite salle deux jours	SP + PS week-end
1/05 au 30/09	115€	230€	100€	200€	400€
1/10 au 30/04	135€	270€	120€	240€	480€

Pour : 12 voix,
Contre : 0 voix,
Abstention : 0 voix.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.

Fait et délibéré en Mairie, le 13/09/ 2018.

A. MONTANGON Le Maire,	M. JEANNET 1 ^{er} Adjoint,	Mme RODRIGUEZ 2 ^{ème} Adjoint,	M. FAVRE 3 ^{ème} Adjoint,
MME GRES 4 ^{ème} Adjoint,	M. FERRE Conseiller délégué,	M. BENARD Conseiller délégué,	MME MERLIN- CONCHIN Conseillère Municipale,

MME DUTRETEAU Conseillère Municipale,	MME LALANDE Conseillère Municipale,	M. HERNANDEZ Conseiller Municipal,	M. VILLAIN Conseiller Municipal,
MME BESSAGUET Conseillère Municipale,	M. BILLARD Conseiller Municipal,	MME LENOIR Conseillère Municipale,	